



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION n° 2025/12/178
Finances locales - subventions**

OBJET : Demande de subvention
Programme européen LEADER
Vidourle Camargue : Vauvert à Vélo

Séance du 1^{er} décembre 2025
Date de convocation : 25 novembre 2025
Membres en exercice : 33
26 présents – 33 votants
Le quorum est atteint.

L'an deux mille vingt-cinq, le premier décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de Vauvert (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Bizet, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT, maire en exercice.

Présents :

Jean DENAT, Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Nicole DUQUESNE, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET, René GIMENEZ, Sandrine RIOS, Serge GARNIER, Emmanuelle GAVANON, Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE.

Absents ayant donné procuration :

Magali NISSARD a donné procuration à Jean DENAT
Francine CHALMETON a donné procuration à Katy GUYOT
Bruno JOUANNE a donné procuration à Mohammed TOUHAMI
Chantal LAIR-LACHAPPELLE a donné procuration à Annick CHOPARD
Frédéric DUMAS a donné procuration à Jacky PASCAL
Florinda RACE a donné procuration à Nicole DUQUESNE
Carole CALBA a donné procuration à Emmanuelle GAVANON

En début de séance et en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : **Christian SOMMACAL a été élu par 25 voix pour** (Jean DENAT (2), Katy GUYOT (2), Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL, Jacky PASCAL (2), Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Nicole DUQUESNE (2), Mohammed TOUHAMI (2), Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD) **et 8 contre** (Jean-Louis MEIZONNET, René GIMENEZ, Sandrine RIOS, Serge GARNIER, Emmanuelle GAVANON (2), Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE).

Suite délibération n° 2025/12/178

RAPPORTEUR : Katy GUYOT, première adjointe

EXPOSE : Dans le cadre du projet « Vauvert à Vélo », la Ville sollicite le soutien du programme européen LEADER Vidourle Camargue. En effet, le projet mentionné a pour objectif d'aménager la Commune de façon à prioriser les déplacements doux, et notamment ceux à vélo, afin de limiter l'impact de l'humain sur l'environnement, mais aussi d'apporter aux usagers une certaine qualité de vie au quotidien.

Ce projet s'inscrit dans une stratégie communale visant à favoriser les mobilités actives et à améliorer les conditions de déplacement doux sur le territoire, tout en s'alignant sur les orientations du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) du territoire.

La présente délibération a pour objet de valider le plan de financement prévisionnel à ce jour et d'autoriser le dépôt du dossier de demande d'aide auprès du Pôle D'Équilibre Territorial Et Rural (PETR) via le Groupe d'Action Locale (GAL) Vidourle Camargue.

Le coût total de l'opération, à ce jour, est estimé à 220 728, 33€ TTC pour l'ensemble des projets programmés jusqu'en 2027, et à 67 385,70 € TTC pour les projets réalisés en 2025. La commune de Vauvert sollicite l'aide du PETR Vidourle Camargue, au titre du programme LEADER (fonds FEADER), à hauteur de 40 000 € HT, soit le montant maximal éligible au regard des critères définis par le Groupe d'Action Locale.

Le programme LEADER peut soutenir les dépenses éligibles suivantes :

Nature des dépenses	Montant HT	Montant TTC
Travaux réalisés/en cours		
Animation / Organisation d'événements - mai à vélo	777,29 €	924,42 €
Système d'affichage au sol empreinte vélo double sens cyclable rue République/Zola/Terraude/Jardinet/Voltaire	2 916,40 €	3 499,68 €
Arceaux temporaires (24 emplacements vélos pour événements)	1 500,00 €	1 800,00 €
Stationnement vélos : 100 arceaux vélos	25 000,00 €	30 000,00 €
3 abris vélo sécurisés et 1 borne d'entretien vélo au complexe sportif Léo Lagrange	20 448,00 €	24 537,60 €
Piste cyclable avenue Maurice Privat (marquage au sol + panneaux + jll)	2 715,00 €	3 258,00 €
Rue Beissac (Sécurisation Collège)	930,00 €	1 116,00 €
Carrefour République Gourdon (SHV)	1 875,00 €	2 250,00 €
SOUS-TOTAL	56 161,69 €	67 385,70 €
Projets à venir		
Système location VAE : Achats 15 VAE + forfait entretien + gestion (système de locations moyenne durée de 1 à 3 mois)	39 564,00 €	50 552,00 €
Travaux aménagements cyclables : notamment route de Nîmes jusqu'au collège + discontinuité cyclable Gallician	10 614,26 €	12 737,11 €

Suite délibération n° 2025/12/178

Etudes et travaux aménagements cyclables : notamment liaison PEM jusqu'au centre-ville + quartier Costières	52 810,00 €	63 372,00 €
Bornes de réparation vélo, bornes de gonflage	10 035,00 €	12 042,00 €
Animation / Organisation d'événements - dont mai à vélo	960,00 €	1 200,00 €
Achats 40 vélos enfants pour les sorties pédagogiques et actions de sensibilisation	11 199,60 €	13 439,52 €
SOUS-TOTAL	125 182,86 €	153 342,63 €
TOTAL	181 344,55 €	220 728,33 €

Des financements publics ont été sollicités dans le cadre du projet « Vauvert à vélo » :

Financeurs publics sollicités	Montants	Sollicité	Obtenu
PETR - programme LEADER (fonds FEADER)	40 000 €	X	
ADEME – programme AVELO	82 100 €	X	X
Région Occitanie (DIE)	20 244 €	X	
TOTAL	142 344 €		

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22-2 ;

VU l'appel à projets en cours du programme européen LEADER porté par le Groupe d'Action Locale Vidourle Camargue, dans le cadre de la programmation 2023-2027 ;

VU la délibération n°2024/10/138 du Conseil municipal en date du 14 octobre 2024 relative à la demande de financement Dotation Innovation Expérimentation de la Région Occitanie – Vauvert à vélo ;

VU la pré-demande de financement au titre du programme LEADER 2023-2027, reçue le 14 juin 2024 par les services de la Région, pour la réalisation du projet « Plan : Vauvert à vélo » ;

PROPOSITION : Il est donc demandé au conseil municipal :

- D'autoriser Monsieur le maire à solliciter l'attribution et le versement des financements susceptibles d'être accordés auprès de :
 - o PETR Vidourle Camargue
- D'autoriser Monsieur le maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

DECISION : Le conseil municipal, oui l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré
DECIDE

D'adopter à l'unanimité la proposition du rapporteur (Jean DENAT (2), Katy GUYOT (2), Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL, Jacky PASCAL (2), Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Nicole DUQUESNE (2), Mohammed TOUHAMI (2), Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL,

Suite délibération n° 2025/12/178

Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET, René GIMENEZ, Sandrine RIOS, Serge GARNIER, Emmanuelle GAVANON (2), Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE).

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Christian SOMMACAL



Le maire,



Jean DENAT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le.....
- sa notification le.....
- sa publication le.....

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du

Pour le maire par délégation,
La directrice générale des services,
Yolande Cavalier